

Inscriptions rentrée 2022

Les parents des enfants nés en 2019 doivent effectuer les démarches d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2022.

Pour cela, vous devrez vous présenter à l'école de Givraines aux dates suivantes :

- Le mardi 29 mars de 16h30 à 18h30
- Le vendredi 1^{er} avril de 16h30 à 18h30

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille (page des parents et de l'enfant à scolariser)
- Le carnet de santé (vaccins obligatoire à jour)
- Un justificatif de domicile
- Le nom des personnes à prévenir en cas d'urgence avec leur numéro

Ecole primaire
Rue de la mairie
45300 Givraines
02.38.34.21.82

la directrice : Laetitia Roncin